

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 12 décembre 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 30 novembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix  
 Nombre de membres présents : 17 représentants 22 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 22 représentants 27 voix

**Délibération n° BS-2022/61**

**Objet : Animation de la transition énergétique**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix VIAL Cédric	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie CLOUZEAU Dominique
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	ESCARON Dominique EYMERY Clémentine GUSMEROLI Stéphane MICHALLET Bernard
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix GUIGUE Gilbert WOLFF Corine	MONIN Michelle
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix BONNARDON Pierre	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix LAVAL Sylvain
<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix ENGRAND Christophe MACHON Martine PICHON-MARTIN Bertrand	

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix MOREL Véronique à BREYTON Stéphanie
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix DELCAMBRE Philippe à LAVAL Sylvain
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	PICARD Christian à PICHON-MARTIN Bertrand
<b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix BÂABÂA Jimmy HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix MILLET Régine à GUSMEROLI Stéphane

Votants (en voix) : 27  
 Exprimés (en voix): 27  
 Pour : 27  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

**Objet : Animation de la transition énergétique**

Le Parc naturel régional de Chartreuse porte une action de transition énergétique, depuis plusieurs années, liée à la labellisation TEPOS. Dans ce cadre, une chargée de mission assure l'animation de la démarche, portant sur les volets maîtrise des consommations énergétiques (bâtiment et éclairage nocturne), production d'énergie renouvelable et suivi de la mission mobilité.

**DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

Il s'agit du financement du poste d'animation (1 ETP) de la transition énergétique sur les années 2023 et 2024 (du 1er janvier 2023 au 30 novembre 2024).

**Principales missions :**

- Animation générale de la démarche de transition énergétique et de son suivi - évaluation,
- Accompagnement des porteurs de projets,
- Relations avec les autres territoires, les partenaires, les financeurs,
- Animation et suivi des projets de coopération,
- Participation aux réunions de réseaux,
- Encadrement de la mission mobilité.

**PLAN DE FINANCEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
Salaires et charges	89 763.63 €	Europe Leader (80%)	82 582.54 €
Coûts indirects	13 464.54 €	Autofinancement parc (20%)	20 645.63 €
<b>Total</b>	<b>103 228.17 €</b>	<b>Total</b>	<b>103 228.17 €</b>

**Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :**

- ***D'approuver le projet et son plan de financement,***
- ***D'autoriser le Président à solliciter la subvention européenne Leader,***
- ***D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.***

Ainsi fait et délibéré le 12 décembre 2022,  
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **13 DEC. 2022**

